

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12984**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts Lettres Langues à finalité recherche et professionnelle Mention Sciences du Langage Spécialité Gestion des connaissances, formations et médiations numériques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paul Valéry - Montpellier 3	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125 Linguistique, 130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La spécialité s'attache à former des étudiants dans 3secteurs mais toujours en relation avec des environnements technologisés et à faire acquérir les compétences dans les secteurs de la **(1) communication numérique (2) de la conception/ organisation de formation numérique (hybride et complètement à distance) et (3) de la recherche et du développement** : La formation est ainsi liée aux métiers suivants: (1) chargé/chargée de mission de communication, chargé/chargée de communication interne, (2) responsable pédagogique conseiller/consultant/ conseillère/consultante en formation, concepteur-organisateur/Conceptrice-organisatrice en formation, ingénieur d'études en formation, ingénieur d'études en ingénierie de la formation, Ingénieur en Technologie de la formation (3) expert et chargé de mission en TICE, ingénieur de recherche. Dans ces cadres, une place spécifique sera constamment donnée à la prise en compte de la communication et de la formation de personnes séjournant en milieu contraint ou porteurs de handicap de la perception.

Les compétences suivantes seront acquises selon les trois types de métiers :

(1) communication numérique :

-Recueillir (au moyen d'entretiens, réunions, enquêtes, reportages...), vérifier et sélectionner, les informations actualisées relatives à la vie de l'entreprise, pour les diffuser à l'intérieur ou à l'extérieur.

- Proposer les moyens et choisir les supports de communication (écrits, audio et audiovisuels) en tenant compte des spécificités des handicaps de la perception ;

- savoir mettre en place des situations de travail collaboratif

- Concevoir les contenus des messages, avec un langage et un style adaptés ;

- Mettre en œuvre les actions de communication les plus efficaces ;

(2) conception/ organisation de formation numérique (hybride et complètement à distance)

- Réaliser ou participer à la réalisation de l'audit de fonctionnement d'une structure (entreprise, établissement, service...), analyser les besoins de formation.

- Concevoir ou participer à la conception d'un dispositif de formation qui peut en autres être destiné à des personnes formées en milieu contraint et porteurs de handicap de la perception.

- Connaître les techniques de gestion.

- Planifier les actions de formation (plan de formation).

- Animer et coordonner une équipe pour la réalisation et les développements logiciels nécessaires au projet

- Elaborer et négocier les cahiers des charges fonctionnels pour la réalisation des ressources

- Établir le budget nécessaire à la réalisation des objectifs de formation.

- Déterminer les moyens humains nécessaires (compétences pédagogiques).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Etablissement public : Métiers dans les types de BAP F- INFORMATION : documentation, culture, communication, édition, TICE plus spécifiquement dans la famille B pour la communication et D pour les TICE).

Etablissement et entreprises privées chargées de mettre en place ou d'expertiser des formations numériques.

Services communication de tout établissement ou entreprise public ou privé.

La formation s'attache à former des étudiants dans 2 secteurs mais toujours en relation avec des environnements technologisés :

(1) Communication et (2) Conception/ organisation en formation (numérique et/ou à distance) :

(1) **Métiers de la communication** : chargé/chargée de mission de communication, chargé/chargée de communication interne

(2) **Métiers de la conception/ organisation en formation (numérique et/ou à distance)** : responsable pédagogique, conseiller/consultant/ conseillère/consultante en formation, Ingénieur en Technologie de la formation, Concepteur-organisateur/Conceptrice-organisatrice en formation, ingénieur d'études en formation, ingénieur d'études en ingénierie de la formation

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

K2101 : Conseil en formation

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Domaines d'étude : analyse conversationnelle, TAL, pragmatique interculturelle, sociolinguistique, ethnométhodologie, ergonomie cognitive, gestion de projets, pédagogie, apprentissage en ligne, conception numérique,

Langue utilisée : français.

Durée des études : 4 semestres.

Conditions d'accès :

Pour être inscrits en Master 1, les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence ou d'une validation d'acquis prévue aux articles L613-3, L613-4, L613-5 du code de l'éducation. L'accès au Master 2 est subordonné, à l'obtention des 60 premiers crédits du master 1, sauf cas de validation. Le passage en Master 2 Recherche se fait sur critères exclusivement pédagogiques. Le passage en Master 2 Professionnel s'effectue sur dossier en fonction des capacités d'accueil.

La certification s'obtient après une évaluation portant sur les unités suivantes :

MASTER 1

UE1 Sociolinguistique et didactique 5ECTS

UE2 Phrase, texte, discours-5ECTS -

UE3 Interactions et situations de travail - 5 ECTS

UE4 Méthodologie de la recherche 1 ECTS -

UE5 Apprentissage en ligne, conception et communications numériques 14ECTS

UE6 Langue vivante au choix de l'étudiant - 1ECTS

UE7 Mémoire ou production numérique avec soutenance - 30 ECTS

MASTER 2

UE8 Techno-pédagogie : dispositifs et outils -10ECTS

UE9 Processus d'innovation, interactions, travail collaboratif -10ECTS

UE10 Apprentissage adapté et contextes spécifiques -10ECTS

UE11 Projet professionnel

Parcours professionnel : ingénierie des dispositifs et des formations numériques

UE12 Ingénierie pédagogique dans les formations hybride et à distance 12 ECTS

UE13 Formations numériques : normes, droit et échanges sociaux6ECTS

UE14 Stage et rapport de stage 2ECTS

UE15 Mémoire ou production numérique avec soutenance 10 ECTS

Parcours de recherche : Interaction et médiation dans les environnements numériques

UE12 Stage et rapport de stage 2ECTS

UE13Mémoire ou production numérique avec soutenance 28ECTS

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient. En M1 et en M2 le contrôle des connaissances comprend des épreuves écrites et orales et la soutenance d'un rapport de stage.

Le master étant proposé en formation hybride ou à distance, les modalités de contrôle de connaissances sont adaptées à une pédagogie en ligne : évaluation des participations aux communications asynchrones (forums) et synchrones (chat et visioconférence), rendu de dossiers réalisés collaborativement. Un tuteur en ligne prend en charge 1 groupe de 10 étudiants. Le stage est tutoré. Le mémoire ou la production numérique donne lieu à soutenance.

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre éléments constitutifs d'UE (ECUE) conformément aux demandes d'habilitation. Le semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre. La capitalisation s'applique à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 7 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Montpellier 3 à délivrer des masters.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm

Autres sources d'information :

[Université Paul Valéry](#)

[ITIC](#)

[Site de la spécialité](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00

Fax : 04 67 14 20 52

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montpellier

Historique de la certification :

Ancien intitulé : "Gestion des connaissances, apprentissages et formation ouverte et à distance" (Arrêté du 19 juillet 2007).